

Demande de création licence moto-cross UFOLEP pour l'année 2017
Demande de renouvellement de licence pour l'année 2017

A renvoyer à : M. Jacques MOUQUET 9, rue du beau soleil 76660 Londinières
--

Licence et Passeport adultes + 16 ans : **160 €** avec entraînements gratuits
Licence et Passeport jeunes – 16 ans (né en 2001 ou après) : **150 €** avec entraînements gratuits
École de conduite : **90 €**

Nom : _____ **Prénom :** _____
Date de naissance : _____ **Lieu de naissance :** _____
Adresse : _____

N° tel : _____ **Profession :** _____
N° de CASM ou Permis + Photocopie : _____
Type : _____ **Moto** _____ **Quad** _____
Marque : _____ **Cylindrées :** _____
Participation au challenge : _____ **Oui** _____ **Non** _____
Si oui cochez la bonne catégorie :

Educatif	80Cc	Trophée 125	Trophée 250/500	Prestige
	Open	Espoir	Quad Side Car	

Pièces à fournir : **Obligatoire**

- 1 Certificat médical datant de moins d'un mois
- 2 Photos d'identité récentes
- 1 Chèque libellé au nom du **Moto Club d'Haudricourt**
- 1 Chèque de caution de **50 €** (voir page 3)
- 5 Enveloppes timbrées établies à votre adresse

Pour information :

Licence **obligatoire** pour l'entraînement

Entraînements sur le terrain les **dimanches** de 13h à 18h : gratuit pour les licenciés du club et 10€ pour les autres licenciés

Attestation

Je soussigné(e) _____ licencié(e) de l'association ci-dessus mentionnée
reconnais avoir été informé(e) des garanties de base proposées avec la licence et des possibilités de souscription de
garanties forfaitaires complémentaires.

Je souhaite bénéficier des garanties de base

J'atteste souscrire en outre l'option : 1 2 3 pour licenciés nés en
2001 et après

Fait à _____ le _____

Signature du licencié (du représentant légal pour les mineurs)
Précédée de la mention : « Lu et approuvé »

Tableau récapitulatif des différentes garanties disponibles :

Pour les licenciés UFOLEP non pratiquants et pratiquants de risque R1, R2, R3, R5 ou R6, Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ». **J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable et je souhaite souscrire l'option suivante :**

Nature des garanties	Garanties de base	CIP Option 1	CIP Option 2	CIP Option 3
Frais de soins accident	7 623 €	7 623 €	7 623 €	7 623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	458 €	1 525 €	1 525 €	1 525 €
Invalidité permanente - De 1 à 50% - De 51 à 100%	30 490 € x taux 91 470 x taux > 50% Maximum 60 980 €	76 225 € x taux 228 674 € x taux > 50% Maximum 152 450 €	76 225 € x taux 228 674 x taux > 50% Maximum 152 450 €	76 225 € x taux 228 674 x taux > 50% Maximum 152 450 €
Décès par accident	7 623 €	15 245 €	30 490 € + 7 623 € au conjoint + 3 812 € par enfant à charge (capital total maximum 60 980 €)	7 623 €
Tarifs 2016/2017 UFOLEP	1,17€	25,04€	37,04€	23,04€

Pour les licenciés UFOLEP de risques R5 ou R6 : je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention : les licenciés résidant à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Concernant le règlement :

Si vous choisissez de souscrire les garanties complémentaires, merci d'inclure le coût de l'assurance (selon l'option choisie) au coût de votre licence de façon à ne faire qu'un chèque à **l'ordre du MCVH**.

Licence et Passeport Adulte + 16 ans : 160€

+ option 1 (25,04€) = 185,04€

+ option 2 (37,04€) = 197,04€

Licence et Passeport Jeune - 16 ans : 150€
(Nés en 2001 et après)

+ option 3 (23,04€) = 173,04€

Amis pilotes,

Vous souhaitez ou vous avez récemment pris une licence au Moto Club d'Haudricourt pour la saison 2017.

Comme vous le savez, les membres du bureau de l'association et moi-même attachons une grande importance à l'état du terrain sur lequel vous vous entraînez et sur lequel aura lieu le motocross en mai prochain.

Toutefois, pour être maintenu en bon état, il importe que régulièrement divers travaux de ramassage de cailloux, de nettoyage et débroussaillage soient réalisés. Les membres du moto club, qui assument ces tâches depuis de nombreuses années, ont besoin d'aide. En conséquence il a été décidé, pour l'année 2017, de faire appel aux licenciés, principaux concernés par l'état du terrain.

Un chèque de caution d'un montant de **50€** vous sera demandé indépendamment du chèque de la licence et vous sera restitué après avoir participé au moins à **4 matinées d'entretien du terrain**.

Les dates de ces matinées vous seront communiquées par courrier ou par le biais de notre site web à l'adresse suivante : <http://mchaudricourt.fr> .

Les travaux sur le terrain se déroulent de 9H à 12H (avec la possibilité de s'entraîner l'après-midi).

Ne doutant pas que vous aurez à cœur de maintenir, voire d'améliorer **votre terrain**, je vous prie de croire, amis pilotes, en ma considération.

**Le président
Antoine BAUSSARD**